



N° affiliation:	our Tous):	
	,	
	Prénom :	
Pays de naissance :	Ville de naissance :	
Adresse:		
Code Postal Ville :	Pays:	
Tél.		
RAPPEL Votre licence Sports pour Tous est 100 % numérique ! Votre adresse courriel est donc indispensable pour la recevoir et pour	ur accéder à votre Espace licencié.	
☐ Je souhaite recevoir la newsletter fédérale	DISPOSITIF DU MINISTÈRE DES SPORTS :	
☐ J'accepte d'être contacté(e) par les partenaires de la Fédération	CONTRÔLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS	
Activité(s) pratiquée(s)	Les fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant que j'occupe impliquent impérativement la souscription d'une licence «Cadre Technique» ou «Dirigeant».	
Activité(s) précise(s):	rés Aquatiques Par ce biais et pour permettre le contrôle de mon honorabilité, les éléments constitutifs de mon identité expet transmis par la	
Responsabilité(s)	Aussi, je vérifie l'exactitude de mes nom, nom de naissance,	
☐ Président ☐ Trésorier ☐ Secrétaire	prénom, civilité, date et lieu de naissance.	

aiac

NOTICE D'INFORMATION ASSURANCE 2025/2026



(Résumé du contrat MAIF multirisques et Assistance n° 4532082R - document non contractuel)

La licence vous assure uniquement pendant la pratique des sports de la Fédération, dans tous les Clubs Sports pour Tous :

1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (garantie Responsabilité Civile obligatoire);

2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives).

SELON L'OPTION CHOISIE, VOUS BÉNÉFICIEZ DES GARANTIES CI-DESSOUS :

Accidents Corporels	Garantie de base Dirigeant (comprise dans la licence)	GARANTIE COMPLÉMENTAIRE : OPTION 2 (bulletin d'adhésion disponible sur le site Internet tédéral, rubrique <u>«</u> Affilier son Club > Nos services > Assurances » ou en cliquant ici)
Décès	30 000 €	45 000 €
Invalidité Permanente	45 000 € capital réduit selon le taux d'invalidité	76 000 € capital réduit selon le taux d'invalidité
Frais médicaux/pharma/ chirurgicaux	Forfait 1 500 €	Forfait 1 500 €
	Par sinistre, dans la limite des trais justifiés, après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances	
Hospitalisation	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier	
Soins dentaires et prothèses	300€	450 €
	Montant maximum par dent, dans la limite des frais réets, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances	
Optique	300€	450 €
	Montant maximum par sinistre et par équipement, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances	
Indemnités journalières	30€	45 €
Allocations quotidiennes (franchise 5 jours) Frais de remise à niveau scolaire	Par jour avec un maximum de 365 jours sur justificatif de pertes réelles nettes de revenu	
MAIF Assistance	Rapatriement et transport sanitaire suite à accident ou maladie : frais réels Frais d'hospitalisation à l'étranger : maximum 80 000 € Attention, aucune prestation ne sera prise en charge par MAIF Assistance sans son accord préalable	

⚠ Les garanties souscrites prennent effet le jour où vous avez effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.

J'atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du Code du Sport). Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance consultable depuis le site Internet fédéral, rubrique « Affilier son Club > Nos services > Assurances ».

La souscription de l'option complémentaire 2 à 35 € se fait à l'aide du bulletin d'adhésion à remplir directement en ligne depuis le site Internet fédéral, rubrique <u>« Affilier son Club > Nos services > Assurances »</u> ou <u>en cliquant ici</u> (paiement en ligne via CB).

☐ J'ai pris note de la possibilité de souscrire une garantie d'assurance Accident Corporel facultative proposée avec ma licence. Le prix de la garantie de base comprise dans ma licence est de 0,23 € TTC, je peux ne pas y adhérer et le signifier à mon Club en lui transmettant le formulaire de refus des garanties d'assurances prévu à cet effet.

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION OU DIRIGEANT DE LA STRUCTURE

☐ En tant que Président de l'Association ou Dirigeant de la Structure, je confirme le bien-fondé de cette demande de licence auprès de la Fédération Française Sports pour Tous.

LICENCIÉ

Je déclare que les informations ci-dessus sont exactes et certifie mon choix de souscrire une licence à la Fédération Française Sports pour Tous ; ainsi qu'à en respecter les statuts et règlements. Par cette démarche, je consens à la collecte et au traitement de mes données personnelles par la Fédération, conformément au règlement Général sur la Protection des Données (en savoir plus).